

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

Le conseil de la municipalité de Egan-Sud siège en séance ordinaire, ce mardi 6 septembre 2022 et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Gilles Patry, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond et M. Jean-René Martin. Le conseiller M. Yvan St-Amour était absent mais avait motivé son absence.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Neil Gagnon.

Madame Mariette Rochon, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

**2022-09-R6033 Ouverture de la séance ordinaire du 6 septembre 2022**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

**2022-09-R6034 Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2022
4. Période de questions

**Administration générale**

- 100.1 Résolution pour remboursement des frais de déplacement
- 100.2 Tournoi de golf municipalité Blue Sea – Samedi 17 septembre 2022
- 100.3 M. Jean-François Chabot – Demande aide pour lancement roman
- 100.4 Demande coop de solidarité aide domestique

**Conseil municipal**

- 110.1 MRCVG – Demande appui résolution projet pilote de téléconsultation CHSLD
- 110.2 Responsabilité municipale vs Bell Canada – travaux chemin des Eaux

**Gestion financière et administrative**

- 130.1 Présentation des dépenses payés, à payer et salaires au 31 août 2022

## **Sécurité publique**

### **Voirie**

- 300.1 Demande de remboursement – subvention PAV-PPA-ES
- 300.2 Demande de remboursement – subvention PAV-PPA-CE
- 300.3 Résolution – Programme d’entretien réseau local - 2022

## **Environnement**

### **Aménagement et urbanisme**

- 600.1 Avis de motion et présentation d’un projet de règlement Ajout d’usage 2022-019 (retiré et remis prochaine séance)

## **Loisirs, Culture et bibliothèque**

### **Correspondance officielle reçues**

### **Varia**

- 800.1 MRCVG – Projet de règlement – autorisation de logement additionnel hors des périmètre urbains (INFO)

## **Période de questions**

### **Levée de la séance**

Adoptée.

### **2022-09-R6035 Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 9 août 2022**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l’unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2022 soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

## **PÉRIODE DE QUESTION**

Aucun public

### **2022-09-R6036 Remboursement frais de déplacement – Kilométrage – Révision du taux**

Considérant le règlement no : 2008-03 adopté par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 6 octobre 2008;

Considérant que par ce règlement, en ce qui concerne le remboursement des frais de kilométrage, il était résolu qu’à chaque tranche de dix (10) cents d’augmentation du litre d’essence, il y aura une augmentation d’une (1) cent de l’indemnité versé par kilomètre parcouru;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Gilles Patry et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser la directrice générale à modifier le taux applicable au remboursement des frais de kilométrage en fonction du taux et ce, pour les membres du conseil et les employés municipaux. Ce taux sera de .57 cent du kilomètre et sera révisé à tous les trimestres.

Adoptée.

**2022-09-R6037 Achat de 3 romans de M. Jean-François Chabot**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Gilles Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal fera l'achat de 3 romans « Chimères d'un peuple : Le chapelet noir de M. Jean-François Chabot qui fera son lancement le 3 décembre prochain au Château Logue. Ces romans seront offerts en tirage à la communauté d'Egan-Sud. Ces montants seront pris à même leur budget discrétionnaire.

Adoptée.

**2022-09-R6038 Demande COOP de solidarité – ménage bureau municipal**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte de faire une demande à la COOP de solidarité d'aide domestique pour le ménage du bureau municipal.

Adoptée.

**2022-09-R6039 Appui à la MRCVG – Projet pilote de téléconsultation en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)**

ATTENDU QUE la résolution 2022-R-AG227 de la MRCVG concernant l'arrêt du projet pilote de téléconsultation en CHSLD sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

ATTENDU QUE ce projet pilote de téléconsultation est identifié comme un moyen permettant d'assurer la présence d'une infirmière et que sa mise en place risque de devenir une pratique courante visant à réduire les besoins en effectifs de la MRCVG à moyen et long terme;

ATTENDU QUE la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau travaille à contrer les obstacles à l'attraction et la rétention de main-d'œuvre qualifiée;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil d'Egan-Sud appui la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau de maintenir sa demande au MSSS ainsi qu'à la DNSSI de mettre fin au projet pilote de téléconsultation infirmière dans certains CHSLD, en raison des risques possibles dénoncés par plusieurs organisations relativement aux modalités applicables à celui-ci ainsi que sa demande auprès du Centre intégré de Santé et Services sociaux de l'Outaouais qu'une présentation de leur planification stratégique d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre dans les communautés éloignées, dont la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée.

**2022-09-R6040 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires**

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses payées au 31-08-2022 au montant de	2 448.20\$
Les dépenses à payer 31-08-2022 au montant de	55 267.09\$
Les salaires payés au 31-08-2022 au montant de	4 894.44\$

Adoptée.

**2022-09-R6041 Attestation de la réalisation complète des travaux – Subvention PAV-PPA-ES**

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'améliorations (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) Projets d'envergure ou supra municipaux (PPA-ES) ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyé est de compétence municipale et admissible au PAV ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition du conseiller M. Pierre Laramée, appuyée par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité d'Egan-Sud approuve les dépenses d'un montant de 21 840\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée.

**2022-09-R6042 Attestation de la réalisation complète des travaux – Subvention PAV-PPA-CE**

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'améliorations (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) – Circonscription électorale (PPA-ES) ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyé est de compétence municipale et admissible au PAV ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition du conseiller M. Pierre Laramée, appuyée par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité

d'Egan-Sud approuve les dépenses d'un montant de 20 159\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec pour le PAV-PPA-CE

Adoptée.

**2022-09-R6043 Programme d'entretien du réseau routier local 2022**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Gilles Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses effectuées pour le programme d'entretien du réseau local au montant de 108 201\$ ont été utilisés à l'entretien courant et préventifs des routes locales 1 et 2 dans la municipalité d'Egan-Sud et que ces montants ont été inscrits aux états financiers de la municipalité.

Adoptée.

**2022-09-R6044 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 20 heures.

Adoptée.

---

M. Neil Gagnon  
Maire

---

Mme Mariette Rochon  
Directrice générale  
Greffière-trésorière